

## Commentaires du SUKS

concernant le  
**Rapport de *France Libertés* 2003**  
**"Les conditions de détention**  
**des prisonniers de guerre marocains détenus à Tindouf"**  
(Mission d'enquête menée par *France Libertés* entre le 11 et le 25 avril 2003)

### 1. Remarques préliminaires

Les représentantes de *France Libertés* ont voulu faire une enquête sur les conditions de détention des prisonniers de guerre marocains.

Lors de la mission de *France Libertés* qui durait du 11 au 25 avril, donc deux semaines, les deux enquêteuses ont rencontré 700 prisonniers et ont fait 338 interviews, selon leur rapport, où elles précisent aussi les lieux où elles ont rencontré les prisonniers.

Elles ont joui d'une entière liberté de travail et de mouvement de la part du Front Polisario lors de leur enquête, ce qui, pour elles, "a été la condition *sine qua non*" de la mission, comme elles le précisent dans l'avant-propos de leur rapport.

Il est vrai que les conditions de vie de ces hommes, marocains, qui, pour la plupart vivent depuis plus de 20 ans<sup>1</sup> comme prisonniers de guerre dans le désert près de Tindouf sont dures et que la situation de détention est très difficile à supporter. Ils ont passé les plus belles années de leur vie loin de leurs familles, n'ont pas vu grandir leurs enfants - ou n'en ont jamais eu parce qu'ils n'ont pas eu la possibilité de se marier -, et ont encore jamais vu leurs petits-enfants : La vie est passé à côté d'eux !

Vu la durée de détention qu'ont subi ces hommes, il serait important et judicieux de déceler les conséquences physiques et psychiques que cela a entraîné. Une enquête pour analyser les conditions de détention et les conséquences, sous les aspects les plus divers, serait donc très précieuse pour avoir une idée de ce que signifie au concret "plus de 20 ans de détention".

Le rapport de *France Libertés* ne nous donne que très peu d'information à ce sujet. Il ne fait pas de différences claires entre le moment de la capture, les premières années de détention et la situation actuelle. Que les prisonniers n'arrivent plus à faire les distinctions et aient perdu la notion du temps, comme le rapport le mentionne, ceci n'est pas étonnant dans ces conditions, mais il aurait été du devoir des enquêteurs de faire la distinction et de poser les questions adéquates. Cette confusion est inacceptable pour un rapport qui se veut sérieux.

### 2. Aspects méthodologiques

Le rapport est uniquement basé sur les témoignages des prisonniers marocains, recueillis par *France Libertés*, et ces témoignages sont considérés comme réalités "objectives" par *France Libertés*. Cette méthode et l'interprétation donnée aux interviews sont contraires à

---

<sup>1</sup> Voir statistiques page 12 du rapport

toute recherche sociale sérieuse. Aucune affirmation et aucune accusation ne peuvent être prises comme "donnée objective", mais sont des "réalités subjectives", voir "construite" que l'on doit toujours mettre dans leur contexte: **Authenticité** n'est pas synonyme de **vérité**!

Et dans le cas présent, c'est le contexte de prisonniers de guerre détenus depuis plus de 20 ans, vivant dans un environnement hostile – tant au niveau climatique (désert) qu'au niveau humain (ennemis) – et loin des leurs. Ces hommes ont l'impression d'avoir été oublié par tous, leur pays, les ONG's et la communauté internationale. Ils veulent maintenant enfin rentrer chez eux, comme les autres prisonniers marocains, environs 1000, que le Polisario a libéré jusqu'à ce jour.

Lors des interviews il aurait donc fallu essayer de savoir ce que ces hommes savent des discussions actuelles, par intermédiaire de la presse, entre le Maroc et le Polisario.

Comme ils regardent la télé, il faut s'attendre à ce qu'ils connaissent les revendications du Maroc et d'Al à leur sujet. Donc, il faut se demander ce qu'a été, dans leurs réponses, la part qui devait servir à accélérer leurs libérations...

Il manque dans le rapport des explications de l'approche méthodologique de l'enquête, avec des informations concernant :

- les buts précis de l'enquête,
- les qualifications des personnes<sup>2</sup> qui ont mené l'enquête,
- le déroulement des interviews,
- les éventuelles barrières linguistiques,

De plus, il manque une critique des sources et les vérifications des affirmations.

Et puis, grosse lacune, il manque le questionnaire utilisé lors des interviews, en annexe. Omettre toutes ces informations lors de la présentation d'un tel rapport ne témoigne pas vraiment de professionnalisme.

Au cours de la discussion que des membres des deux comités suisses ont eu avec Afifa Karmous de France Libertés, le dimanche 7 septembre 2003 à Neuchâtel, Afifa nous a donné des informations plus précises :

- Les deux personnes de France Libertés qui ont mené l'enquête sont Afifa Karmous, arabophone, et Pauline Dubuisson, francophone.
- Pendant la mission, il s'est avéré que les d'interviews ne pouvait se dérouler qu'en arabe, vu le manque de connaissance de français des prisonniers marocains.
- Toutes les 338 interviews ont ainsi été menées par Afifa Karmous. Une interview a donc duré au maximum un quart d'heure, suivant un questionnaire établi au préalable. Ainsi, d'après Afifa, à Tifariti, 40 interviews ont été faites dans une seule journée!
- Dans le questionnaire, on voulait connaître, outre le nom, prénom et origine du prisonnier, la date, le lieu et les circonstances de la capture et les premiers temps de la captivité. En particulier, on demandait les prisonniers s'ils avaient subi des interrogatoires et des tortures et par qui.

Vu ce questionnaire, il n'est donc pas étonnant que beaucoup de prisonniers aient parlé de tortures subies, puisqu'on leur signalait clairement, à travers le questionnaire, l'intérêt qu'on y portait.

Dans la discussion, Afifa a souligné à plusieurs reprises, qu'il leur a fallu "faire un grand travail d'explication et de persuasion" (p.2) auprès des prisonniers pour gagner leur confiance, vu la liberté d'action lors de l'enquête de **France Libertés** et puisque cette ONG défendait le droit à l'autodétermination des sahraouis.

Mais comment peut-on "gagner la confiance" de prisonniers de guerre traumatisés et désillusionnés, qui "étaient au mieux extrêmement méfiants, mais souvent absolument terrorisés" (p.5) en un quart d'heure et au rythme de 40 interviews par jour ? Arriver à

---

<sup>2</sup> Pourquoi n'y avait-il pas de médecin dans une équipe de travail pour une enquête sur l'état de santé de prisonniers ?

vaincre une telle méfiance en si peu de temps relève tout simplement du prodige – et éveille des doutes.

De plus, dans l'avant-propos (p.2) du rapport de *France Libertés*, il est question de "la stricte confidentialité" des entretiens menés par France Libertés qui "étaient une nouveauté pour les prisonniers de guerre."

Cette phrase laisse entendre qu'aucune ONG et aucune personne, jusqu'à ce jour, qui a rencontré les prisonniers de guerre marocains n'ait respecté la confidentialité et que les interviews avec *France Libertés* représentent une exception. Cette une imputation inacceptable. Depuis de longues années déjà, le CICR rend régulièrement visite à ces prisonniers. Et un des principes fondamentaux de cette organisation est justement de traiter les entretiens individuels avec des prisonniers avec une stricte confidentialité. Même si le CICR établit des registres par prisonnier, dans ses rapports aux autorités, le CICR ne donne que des informations généralisées et sommaires pour ne pas mettre en danger des individus.

A la page 5, il est encore question du CICR qui visite les prisonniers depuis les années 80 et qui, selon France Libertés, serait "tenu par une obligation de réserve qui limite ses communications publiques à l'état de santé de ces prisonniers." Le CICR serait donc au courant – sans intervenir ! - des manques et des mauvais traitements que subissent les prisonniers marocains dans les camps sahraouis !

Ces phrases représentent une attaque intolérable et peu justifiée du travail du CICR.

### 3. Mauvais traitements

Dans cette deuxième partie du rapport, le manque de différenciation selon les époques temporelles de la détention est particulièrement gênant. Dans la partie A du rapport, il a bien été mentionné que la situation s'était améliorée depuis 1991 (p.20), depuis le cessez-le-feu, mais dans les chapitres suivants, le texte devient de nouveau très sommaire. Ainsi, à plusieurs reprises, à la page 22 et 31, par exemple, on ne peut que deviner que la plupart des témoignages se rapportaient à la période jusque dans les années 80. De même, les accusations contre la prison Errachid près de Smara sont formulées d'une manière très généralisée: "... la torture y était pratiquée de manière systématique. Jusqu'en 1998, 2 à 3 détenus y étaient enterrés chaque nuit."

En faisant un calcul simple, cela voudrait dire, qu'en une seule année, entre 700 et 1000 prisonniers y seraient morts ou plus de dix mille depuis le début du conflit. A ce rythme, le problème des prisonniers de guerre serait probablement "résolu" ...

Ainsi, cette deuxième partie du rapport se présente sous une forme peu structurée et peu scientifique ce qui nuit considérablement à la crédibilité des affirmations. Quelle est la valeur d'une affirmation telle que "X est mort en 2000 sous la torture", sans autres précisions ?

Ce manque de différenciation par périodes est d'autant plus déplorable qu'il est connu que, jusqu'en 1988, il y a eu, dans les camps, des violations de droits de l'homme envers la population sahraouie elle-même, de la part du service de sécurité nationale sous Omar Hadrami - qui vit aujourd'hui comme transfuge au Maroc.

Il ne nous étonne donc pas d'apprendre que pendant la même époque, où, de plus, le Polisario et le Maroc se trouvaient encore en guerre, des mauvais traitements de prisonniers de guerre aient été pratiqués. (Ceci n'est pas une justification du fait, juste une explication !)

Alors, lors du congrès du Polisario de 1988, le peuple sahraoui s'est révolté contre la sécurité politique, et certains responsables ont même été jugés et mis en prison. Depuis, et en particulier depuis le cessez-le-feu de 1991, la situation dans les camps a encore bien changé, comme nous pouvons le constater par nous-même lors de nos visites

fréquentes et régulières, pendant lesquelles nous jouissons d'une entière liberté de mouvement.

Nous n'avons pas de raisons de douter de la véracité de la liste (annexe 4) et des noms de prisonniers qui sont morts pendant leur séjour dans le camp. Mais, est-ce que ces personnes sont-ils vraiment mortes de mort violente, sous la torture? Ne sont-elles pas plutôt, pour la grande majorité, mortes de maladie et de vieillesse? Ceci reste à vérifier, car les "témoignages" des prisonniers seuls ne suffisent nullement comme preuve pour une telle accusation.

#### 4. Conditions inhumaines de la détention

Indépendamment de la situation de prisonniers de guerre, les conditions de vie dans la région du désert de Tindouf sont très dures et ceci pas seulement vrai pour les prisonniers de guerre, mais tout autant pour toute la population sahraouie des camps, en particulier les personnes âgées, les femmes enceintes et les enfants, ce que le rapport ne mentionne nulle part.

Lors de déclarations concernant l'état de santé et les conditions de soins médicaux, il devrait être précisé que dans l'équipe d'enquête de *France Libertés* il manquait un médecin et que les constatations mentionnées sont faites par des amateurs.

*"Or, la mission a constaté que tous les prisonniers étaient gravement malades, et que leur état de santé nécessitait un transfert médical en raison de l'insuffisance des infrastructures médicales. Tous les prisonniers souffrent de plusieurs pathologies à la fois, mais ne bénéficient d'aucun soin adéquat.*

*Ainsi, il est évident que la plupart de prisonniers de guerre marocains que nous avons rencontrés sont dans un état de délabrement physique et moral qui aurait nécessité leur rapatriement direct ou leur hospitalisation en pays neutre bien avant le cessez-le-feu .  
(p.14)*

Comment la mission peut-elle faire des déclarations de ce style ? Et sur quelle base peut-elle juger de la situation en 1991 ?

Et par rapport à l'état mental des prisonniers, on peut lire (p.27) que "les pathologies neuro-psychiatriques" étaient très importantes "en raison de la longueur de la détention."

Comment les personnes non-médicales ont-elles pu en juger ?

Bien sûr, toute personne pourvue d'un peu de bon sens peut constater que des personnes qui vivent depuis plus de 20 ans dans les conditions climatiques de Tindouf en portent des séquelles et peut donc oser quelques diagnostics. Mais pour avoir des informations plus précises et plus détaillées sur l'état de santé des prisonniers, il faut impérativement la visite d'un médecin. C'est pourquoi, les diagnostics émis dans ce rapport manquent vraiment de crédibilité !

Pour ce qui est de l'alimentation, les rations alimentaires mensuelles par personne, décrites en annexe 3 (p.43), correspondent exactement au "panier de nourriture" d'une personne sahraouie dans les camps. C'est insuffisant, nous en sommes bien d'accord, mais pour tous! Les réfugiés sahraouis souffrent tout autant des conditions climatiques, du manque de nourriture ou de médicaments que les prisonniers et, parmi la population sahraouie, les maladies dues à la sous-alimentation et à la malnutrition font rage. Ainsi, la déclaration à la page 37, disant que la ration distribuée aux prisonniers "représentait le tiers de la ration alimentaire quotidienne d'un réfugié sahraoui" ne peut être considérée que comme erreur grossière, voir même comme mensonge.

Vu la situation alimentaire générale, nous ne pouvons donc que soutenir la revendication du rapport de fournir "une alimentation riche et équilibrée en quantité et en qualité, qui corresponde à des personnes dénutries pour la plupart depuis une vingtaine d'années par une ration alimentaire quotidienne" insuffisante !

Ceci est vrai pour les prisonniers, tout comme pour les réfugiés sahraouis !

## 5. Détournements de l'aide humanitaire

L'accusation de détournements de l'aide alimentaire – et même de détournements systématiques par les responsables du Polisario! – est soulevée depuis un moment ça et là en Europe, en particulier par ECHO. Mais, à notre avis, jusqu'ici, aucune ONG et aucune instance internationale, y compris ECHO, nous a donné la preuve tangible de détournements systématiques et institutionnalisés. On nous parlait de "camions entiers de nourriture" que quelqu'un aurait "vu sur le marché en Mauritanie"... Mais malgré toutes mes questions, je n'ai jamais rencontré la personne qui avait "vu" elle-même! De plus, je ne vois pas l'intérêt que pourraient avoir le Polisario en tant qu'institution à rouler son peuple. Et ceux qui veulent vraiment s'enrichir auraient plutôt intérêt à partir au Maroc qui couvre d'or les responsables du Polisario transfuges.

Dans le rapport de *France Libertés*, à la page 31, on peut lire: "Tous les prisonniers peuvent témoigner que de l'alimentation a été détournée." Mais, une si simple affirmation n'est guère une preuve suffisante, mais suscite plutôt des questions: Quand? Où? Comment? Quoi? Par qui?<sup>3</sup>

Il faut des informations détaillées pour une accusation de ce style.

Certes, il y a parfois des détournements faits par des individus, même par des responsables d'un certain niveau, et, en tant que comité de soutien, nous ne pouvons absolument pas accepter des détournements d'aide humanitaire! Mais, pour parer à cela, il ne faut pas punir "une population entière". L'état sahraoui a des instances judiciaires et une cour pénale. Pourquoi ne pas porter plainte devant la cour de la RASD? Ceci permettrait de renforcer les institutions de l'état sahraoui et donc la société civile.

## 6. Travail

---

<sup>3</sup> Ce qui est particulièrement inacceptable et honteux, c'est la réaction d'ECHO, où, dans une NOTE DE DOSSIER (28/08/2003ECHO3/BB dos067.doc), Monsieur Bernard BOIGELOT, responsable géographique Afrique du Nord et Yémen (ECHO2), écrit, concernant le Rapport de *France Libertés*:

**"Le rapport confirme de façon formelle les détournements qu'ECHO avait déjà signalés. Ce sont en effet l'ensemble des près de 700 prisonniers interrogés qui ont fait part des détournements."**

Cette affirmation, M. Boigelot la fait sur la base des citations suivantes de *France Libertés* (cités par lui dans sa lettre):

- *Tous les prisonniers de guerre ont été les témoins du détournement de l'aide alimentaire par le Front Polisario.*
- *D'après les témoignages que nous avons recueilli, depuis que des bailleurs de fonds se sont inquiétés de retrouver une partie de l'aide alimentaire sur les marchés de Zouérate en Mauritanie, du Sud algérien et du Nord Mali, l'aide humanitaire serait désormais vendue ou échangée après avoir été transférée dans des sacs ne comportant aucun signe distinctif.*
- *Lorsque les bailleurs de fonds viennent contrôler les quantités, l'aide est déplacée et cachée afin d'augmenter la dotation suivante.*
- *Aussi, les prisonniers de guerre nous ont dit combien était injustifiée leur propre sous-nutrition sachant que l'aide internationale n'est pas insuffisante, mais détournée.*

A la lecture de cette réaction d'ECHO, nous sommes choqués du manque de sérieux dans le travail de cette organisation internationale!

Nous ne pouvons accepter que les prisonniers subissent un véritable travail forcé. Par contre, faire travailler des prisonniers de guerre dans un contexte civil est conforme à la Convention de Genève, à condition de respecter les heures de repos. Appeler cela du "travail forcé", nous semble abusif. Dans toutes les prisons en Europe, les détenus sont tenus à travailler. Et nous avons des informations, que les prisonniers marocains recevaient de l'argent qui leur permettaient - certes, au bout de plusieurs années - d'acheter des télévisions.

Nous ne voulons et nous ne pouvons pas prétendre qu'il n'y ait jamais eu d'abus. En particulier, nous n'avons pas de connaissances sur la situation des prisonniers vivant sous régime militaire en zones libérées. Pour connaître la véritable situation que vivent actuellement les prisonniers, il faudrait faire une enquête sérieuse et détaillée.

Dans le rapport, il y a dans ce chapitre concernant le travail, toujours cette confusion entre le temps avant et après 1991, bien qu'on puisse lire à la page 34 :

*« Toutefois, depuis le cessez-le-feu et depuis que le CICR visite tous les détenus, soit depuis 1994, les conditions de détention et de travail se sont améliorées. Il n'en demeure pas moins que les prisonniers sont toujours assujettis au travail forcé. »*

Mais le terme de *travail forcé*, utilisé par France Libertés, nous semble bien fort pour décrire la situation actuelle dans les camps. Et avec un questionnaire dans lequel on s'intéresse visiblement à la question du "travail forcé", le résultat ne peut que démontrer son existence.

Il aurait été intéressant de savoir si les prisonniers avaient préféré ne rien faire pendant toutes ces années de détention ou ce qu'ils auraient préféré faire à la place.

Les sahraouis ont utilisé et utilisent les prisonniers marocains comme main d'œuvre dans les camps, c'est vrai. Nous, les ONGs et comités qui travaillent depuis longtemps dans les camps sahraouis, nous savons tous, qu'en grande partie, les bâtiments publics et les jardins ont été réalisés par les prisonniers marocains. Et dans les discussions entre comités ou ONGs et le Polisario, sur des projets à réaliser, la main d'œuvre des prisonniers marocains était un élément clair dont on discutait ouvertement, au moins depuis 1991. Pourquoi alors tout à coup cette indignation morale ?

Depuis de longues années, nous rencontrons les prisonniers travaillant dans les centres d'accueil, en cuisine et dans l'entretien, et nous les voyons travailler sur les chantiers. Ce qui nous étonne plutôt, c'est qu'une organisation comme *France Libertés*, qui travaille depuis plusieurs années déjà dans les camps sahraouis, l'ait ignoré !

Ce qu'il me faut préciser, néanmoins, c'est que dans aucun des cas dont j'ai eu connaissance pendant toutes ces années, des salaires pour une prétendue main d'œuvre sahraouie avaient été inclus dans le budget du projet et que, par la suite, des prisonniers auraient dû faire le travail sans être payés, comme le prétend le rapport. Au contraire, la "main d'œuvre gratuite" des prisonniers a permis de réaliser des projets d'amis italiens qui n'avaient pas beaucoup de fonds propres.

## 7. Conclusions

Nous ne mettons pas en doute la "bonne foi" de deux jeunes femmes qui ont mené l'enquête, mais nous considérons la manière dont le travail a été fait comme bien naïve et peu professionnelle. La bonne foi ne suffit pas pour faire une enquête valable dans un domaine aussi sensible que celui de prisonniers de guerre de longue durée. Au contraire, une telle enquête demande un professionnalisme du plus haut niveau, ce qui manquait visiblement dans le cas présent, comme le rapport le prouve.

Le sort des prisonniers marocains en tant qu'individus est dur et pitoyable, néanmoins ils ont été soldats, combattant dans une guerre, et c'est en cette qualité qu'ils ont été

capturés. Et, de plus, ils sont les victimes d'une politique et d'une tactique marocaine de retardement du Plan de paix et du référendum : Si le référendum avait eu lieu en janvier 1992, ces hommes seraient retournés chez eux depuis ce moment-là. Les prisonniers marocains paient donc le frais d'une politique expansionniste de leur roi et de leur gouvernement qui se sont, jusqu'ici, plutôt moqués du sort de leurs soldats. Et comme les prisonniers regardent la télé et savent ce qui se passe dans le monde, ils savent aussi qu'ils font partie, depuis quelque temps, d'une stratégie du Maroc et qu'on parle enfin d'eux. Donc nous nous demandons donc, si leurs "témoignages" ne doivent pas s'expliquer par cela.

Oui, les conditions de vie des prisonniers de guerre marocains sont dures et leur détention n'a que trop duré: Il est temps qu'ils soient libérés et qu'ils puissent enfin rentrer chez eux.

**Nous demandons donc aux responsables du Polisario et de la RASD de faire un geste humanitaire et de libérer tous les prisonniers de guerre sans plus attendre.**

Mais, il est de même pour les prisonniers politiques et les disparus sahraouis au Sahara occidental dont certaines familles sahraouies n'ont pas de nouvelles depuis plus de 25 ans, elles aussi.

**Nous demandons donc aux responsables marocains de libérer sans délai tous les prisonniers politiques sahraouis détenus au Maroc et au Sahara Occidental et d'informer les familles sur le sort de tous les disparus !**

Et finalement, les conditions de vie sont très dures, aussi, pour la population sahraouie vivant depuis 27 ans comme réfugiés dans les camps de Tindouf.

**Nous demandons donc à la communauté internationale d'organiser sans délai le référendum d'autodétermination auquel le peuple sahraoui a droit.**

**L'attente du peuple sahraoui a, elle aussi, que trop duré !**

Berne, le 14 septembre 2003

Elisabeth Bäschlin/ SUKS